

Ouest-France du lundi 1^{er} septembre 2014

La CGT porte plainte pour « traite d'êtres humains »

Des coiffeuses sans-papiers du quartier parisien du Château d'Eau et la CGT du Commerce qui les soutient, ont porté plainte, début août, pour « traite d'êtres humains, travail dissimulé et faillite frauduleuse », a indiqué le syndicat. Depuis la fin du mois de juillet, une vingtaine de salariées

originaires d'Afrique occupent leur salon. Elles étaient payées « à la tâche », près de 400 € par mois en travaillant 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h. La CGT a demandé au préfet de police de Paris une « protection immédiate » pour les salariés « par l'obtention d'un titre de séjour ».